

Lille, le 21 janvier 2019

**Monsieur le Président de la République,
Emmanuel MACRON
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris**

**Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Ministre de la Santé et des Solidarités,**

Président du Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert et Membre du Conseil National de la Protection de l'Enfance, je viens par la présente lettre vous interpeller sur le désarroi et l'incompréhension qui règnent actuellement au sein de nos adhérents personnes physiques et/ou personnes morales travaillant et représentant le champ de la protection de l'enfance en général et l'intervention éducative à domicile (milieu ouvert en particulier).

En effet, en date du 2 novembre 2017, je vous avais écrit afin de demander audience au Président de la République autour du portage politique en Protection de l'enfance. Nous avons obtenu un rendez-vous à l'Elysée et nous avons été reçus le 8 Mars 2018. L'entretien avec les conseillers du Président qui a duré 1h45 nous a permis de poser tous les enjeux actuels au sein de la Protection de l'Enfance avec des perspectives à venir sur les iniquités territoriales, les sorties sèches de l'Aide sociale à l'enfance pour les jeunes majeurs, les difficultés spécifiques au DOM-TOM, l'évaluation des Mineurs non accompagnés, ...

Nous avons obtenu l'engagement d'un plan sur la pauvreté (qui a été annoncé depuis), une stratégie nationale de protection de l'enfance (que nous attendons toujours) ainsi que la présence d'un membre du gouvernement à nos prochaines Assises nationales de Chalon sur Saône sur la thématique suivante : « Pour une protection universelle et inconditionnelle de l'Enfant ! ».

Depuis, la stratégie nationale de protection de l'enfance a été reportée à de multiples reprises (printemps 2018 puis à l'été, puis à l'automne et récemment encore...).

Nous avons entendu à de multiples reprises la possible nomination d'un Haut-commissaire à la protection de l'Enfance annoncé par les différents cabinets ministériels avant le 15 Décembre 2018. Force est de constater qu'au 22 janvier 2019, il n'y a toujours pas de nomination et qu'aujourd'hui, nous ne sommes même plus en capacité d'affirmer qu'un Haut-commissaire sera bien nommé.

Enfin en date du 21 septembre 2018 et suite au rendez-vous à l'Élysée, nous avons sollicité le cabinet du Président de la République afin d'obtenir l'intervention, en ouverture de nos Assises nationales de Mars 2019, d'un membre du gouvernement. Depuis, nous n'avons plus aucune nouvelle sur cette possibilité.

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre, ce courrier a pour but de vous interpeller sur l'angle mort des politiques publiques que représente le champ de la protection de l'enfance. Nous avons besoin d'un cap et d'un pilotage clarifié. Mais toutes les annonces qui se succèdent de report ou les annonces contradictoires selon les interlocuteurs déstabilisent actuellement l'ensemble des professionnels et des services concourant à ce champ de la protection de l'enfance qui se situe plus largement dans l'économie sociale et solidaire.

Même si en 2016, la politique de l'enfance a connu des évolutions institutionnelles, législatives et sur le plan des pratiques favorables à l'ensemble des professionnels, des familles et des enfants que nous accompagnons chaque jour, impulsant une vraie dynamique de travail, il n'en reste pas moins que des inégalités de traitement dans l'enfance s'accroissent sur le territoire national qui sont contraire à l'égalité républicaine.

Nous souhaiterions que le Haut-commissaire soit nommé rapidement comme vous l'aviez envisagé. Maintenir un ministère de l'enfance aurait été plus cohérent et ambitieux.

Nous souhaiterions rapidement qu'une dynamique de concertation soit mise en œuvre au sein de notre champ sur la future stratégie nationale de protection de l'enfance.

Que le Conseil National de la Protection de l'Enfance soit clairement conforté dans ses attributions, l'absence régulière de la ministre jetant le trouble sur les intentions politiques.

Enfin, je réitère donc dans ce courrier, l'importance d'un dialogue et d'une rencontre avec les professionnels ainsi que la présence d'un membre du gouvernement aux prochaines Assises nationales du CNAEMO afin de nous donner une vision claire de l'État sur la Protection de l'enfance de demain.

Le CNAEMO est pour une politique publique de Protection de l'Enfant ambitieuse qui nécessite de redonner du sens aux professionnels qui effectuent un travail important au quotidien et permettent d'envisager un avenir possible aux enfants et à leur famille dans un contexte socio-économique difficile ; cette politique publique doit également pouvoir s'inscrire avec des moyens suffisants alloués aux services et associations qui œuvrent dans ce champ complexe. **En d'autres termes, un pilotage réaffirmé, un cap clarifié et des moyens adaptés.**

Il s'agit là d'un vrai projet citoyen et politique qui doit être mené avec courage. Le CNAEMO continuera de croire très fortement et positivement à l'action en milieu ouvert et à une Protection de l'enfance toujours plus juste.

Dans l'attente de vos retours, veuillez agréer Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre et Madame la Ministre de la Solidarité, l'expression de ma haute considération.

Salvatore STELLA
Président du CNAEMO
Membre du CNPE

PRESENTATION DU CNAEMO



CNAEMO, Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert

Bien plus qu'une association...Un mouvement militant aux valeurs fortes

Créé en 1981, le **CNAEMO regroupe des professionnels (personnes physiques) et des associations (personnes morales), œuvrant dans le champ de la Protection de l'Enfance, plus particulièrement dans l'exercice de mesures de Milieu Ouvert** administratives (relevant du Conseil Général) et judiciaires (ordonnées par les Juges des enfants).

S'appuyant sur des principes et **des valeurs humanistes, le CNAEMO se veut à la fois une cellule de veille de l'actualité concernant les politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse et une force d'interpellation et de proposition en s'alliant avec les autres acteurs**, mouvements, associations et ONG du champ de l'action sociale et de la jeunesse, nationaux et européens.

Composé d'un conseil d'administration de 31 personnes et de 17 groupes régionaux, **le CNAEMO favorise les rencontres et échanges entre professionnels, services et associations. Il participe à la construction et à la transmission de savoirs au travers de ses différentes commissions et activités : Assises Nationales et journées d'études régionales, Formations sur la Protection de l'Enfance, Recherches et Publications (revue Espace social, ouvrages, articles...).**

Aujourd'hui, **il s'adresse à plus de 4 500 professionnels** qui œuvrent en faveur de 160 000 enfants en danger, compte plus de **200 adhérents** (personnes physiques toute hiérarchie confondue au sein de services associatifs) et **100 associations habilitées sur le territoire national** (personnes morales représentant des associations agréés pour l'AEMO et l'AED).

www.cnaemo.com

Réseaux sociaux
retrouvez-nous sur :

